



LA GOUVERNANCE, L'ÉQUITÉ ET LE SYSTÈME DES AIRES PROTÉGÉES DE MADAGASCAR (SAPM)



Allier conservation
de la biodiversité
et développement économique
et social

Système des Aires Protégées de Madagascar

Par RAMANANTSOA Sehenon
*Chef service de la Création et de la
Gestion des Aires Protégées Terrestres*

Direction des Aires Protégées Terrestres/
Direction Générale des Forêts/Ministère
de l'Environnement, de l'Écologie, de la
Mer et des Forêts

22 Mars 2016



HISTORIQUE DU SAPM



Vision Durban
(Septembre
2003):

- Tripler la surface des Aires Protégées à Madagascar : de 1,7 à 6 millions d'hectares

Promesse de
Sydney
(novembre 2014):

- Obtention du statut de création définitive des aires protégées avant le 15 mai 2015,
- Triplement du nombre des aires marines protégées



2010 International Year of Biodiversity



CADRAGE DU SAPM



- Objectif de la CDB ratifiée par Madagascar et celui de l'Objectif Millénaire du Développement: 10 à 12 % du territoire en site de conservation
- Arrêté Interministériel n°52004/MEEFT/MAEP/MEM portant création, organisation et fonctionnement de la Commission SAPM du 20 décembre 2010
- Création des cellules environnementales au niveau des ministères sectoriels
- Loi n°2015-005 du 26 février 2015 portant refonte du CODE DE GESTION DES AIRES PROTEGEES
 - ✓ Arrêté de protection temporaire
 - ✓ Décrets de création définitive des Aires Protégées
 - ✓ Décret d'application de la loi COAP
 - ✓ Arrêté de délégation de gestion
 - ✓ Homologation du DINA (règles coutumières)
- Elaboration des outils SAPM (guide de création, guide d'EIE, guide de gouvernance, guide de consultation publique, guide PAG...)





DÉFINITION DU SYSTÈME DES AIRES PROTÉGÉES DE MADAGASCAR (SAPM)



- Un système d'aires protégées est un ensemble représentatif d'aires protégées qui comprend:
 - tous les habitats majeurs
 - des habitats assez larges, capables de soutenir des populations viables de flore et de faune
 - des habitats bien connectés, pour permettre les échanges génétiques nécessaires à la stabilité des espèces





OBJECTIFS DU SAPM



- Conserver l'ensemble de la biodiversité unique de Madagascar, en particulier les écosystèmes, les espèces et la variabilité génétique ;
- Mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel, l'éducation et la récréation des citoyens et des visiteurs ;
- Mettre en valeur la biodiversité par la recherche ;
- Maintenir les services écologiques et l'utilisation durable des ressources naturelles pour la réduction de la pauvreté et le développement ;
- Promouvoir l'écotourisme ;
- Distribuer équitablement les bénéfices générés par les ressources naturelles;
- Apporter une contribution au développement économique et social en général par la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.

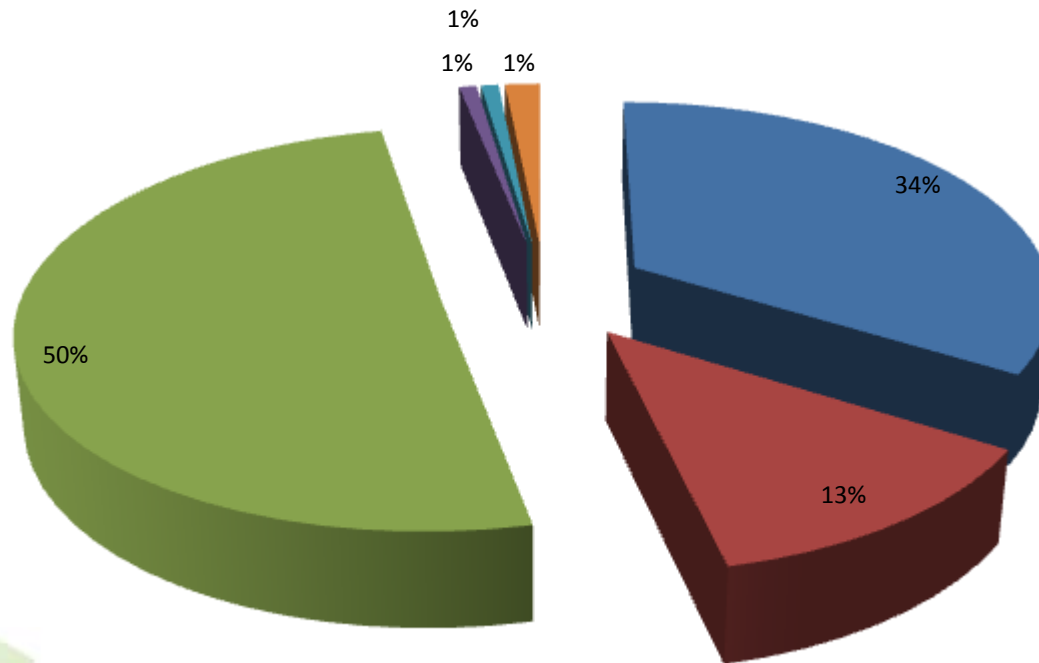


2010 International Year of Biodiversity



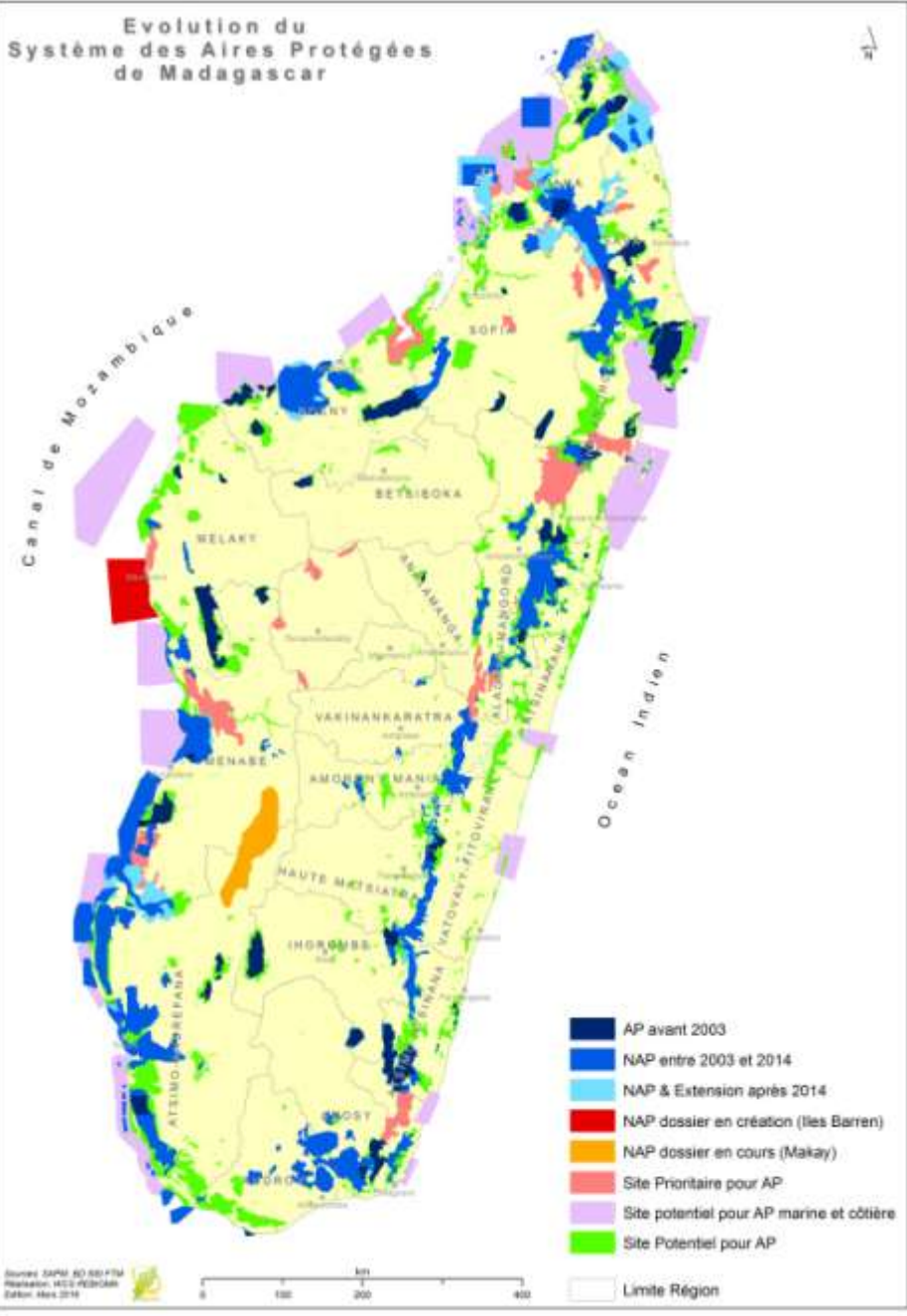
Nombre des AP

■ MNP: 43 ■ MEEMF: 16 ■ NGOs: 64
■ Temporary PA: 1 ■ PA in creation: 1 ■ Private PA: 2



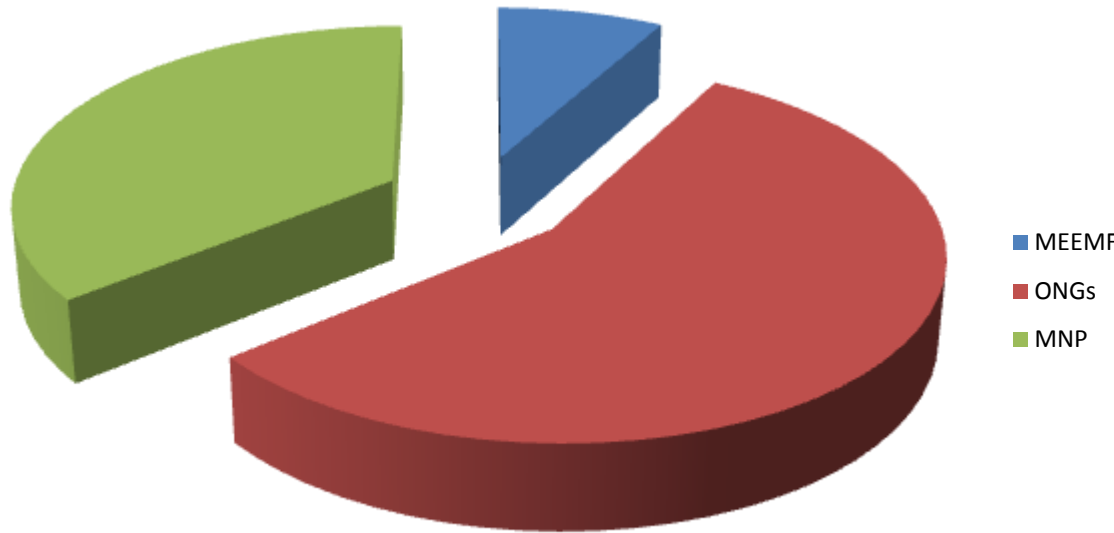


Evolution du Système des Aires Protégées de Madagascar





PA's Surface



PA	Surface (ha)	%
TPA	6 365 614,49	10,84
MPA	720 582,62	1,22
PA	7 086 197,11	12,06



2010 International Year of Biodiversity



Protected Area before 2003



Governance type	Governance by government
	Governance of protected areas governed by public bodies
Management category	
<u>I</u> : Strict Nature Reserve (RNI)	2
<u>II</u> : National Park or Natural Park (PN)	25
<u>IV</u> : Special Reserve (RS)	20

Number: 47

Surface: 1,6 million ha

UTILISATION DE LA MATRICE DE L'UICN

Type de gouvernance	A. Gouvernance publique	B. Gouvernance cogérée ou partagée		C. Gouvernance privée	D. Gouvernance communautaire		
Catégorie de gestion	Gouvernance en régie des aires protégées par les organismes publics	Ministère chargé des Aires protégées	délégation par le Ministère en charge des Aires Protégées de la gestion d'une ou plusieurs aires protégées à des personnes publiques	Gouvernance conjointe	Gouvernance collaborative	Aires conservées et gérées par propriétaire individuel	Aires de conservation gérées par les communautés locales
I: Réserve Naturelle Intégrale (RNI)	2						
II: Parc National ou Parc Naturel (PN)	27				1		
III: Monument Naturel (MONAT)					2		
IV: Réserve Spéciale (RS)	14	7			2		
V: Paysage Harmonieux Protégé (PHP)		1			40		1
VI: Réserve de Ressources Naturelles (RRN)				1	17		

• La catégorie des 08 parmi les 16 APs gérées par le MEEMF est encore à définir tout comme les APP : Salary Bay, Takarindaona



CHARTRE DE RESPONSABILITE



Acteurs	Mandat
COMMISSION SAPM	<p>Pour l'achèvement de la vision Durban en 2003 à travers la conception des outils à la mise en place des NAPs</p> <p>Concrétisation de la promesse de Sydney</p> <p>Résolution des problèmes liés au processus de la protection définitive</p> <p>Validation du PAG au niveau nationale</p>
MEEMF : DAPT ET DAMP	Fonction régalienne de l'Etat dans la Gestion des APs et de la biodiversité terrestre
COMITES INTERMINISTERIELS (SOUS-COMMISSIONS SAPM)	Résolution des litiges sectoriels au niveau des APs (pétroles, fonciers, mines, pêches)
COS/COE	Partie intégrante de la structure institutionnelle des APs : structure de consultation, d'orientation et de délibération au niveau régional
DREEMF ET SES DEMEMBREMENTS	Fonction régalienne de l'Etat dans la Gestion des APs et de la biodiversité



2010 International Year of Biodiversity



CHARTRE DE RESPONSABILITE (suite)



Acteurs	Mandat
AUTRES MINISTÈRES SECTORIELS	Fonction régalienne de l'Etat dans la Gestion des ressources, propres à leur secteur respectif
AUTRES SERVICES TECHIQUES DECONCENTRÉS	Partie intégrante de la structure institutionnelle des APs (Membre du COE/COS), structure de consultation et de délibération au niveau régional
COGES/COGE	Partie intégrante de la structure institutionnelle des APs, a un pouvoir de décision sur la stratégie globale relative à la mise en œuvre des activités et de gestion de l'AP
COBAS=VOIS	Unité Locale d'Exécution des activités, c'est une structure locale operationnelle d'une AP ou d'un transfert de gestion comme les mangroves
GESTIONNAIRE DE L'AIRE PROTEGEE	ONG gestionnaire d'un site ou accompagnateur des VOIs ou initiateur d'un projet/programme



2010 International Year of Biodiversity



**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION!**

